

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SERIES D'AGE

SIMPLES ET DOUBLES



Dimanche 6 janvier 2019



Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Organisation du club de RULLES

Inscriptions

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues en ligne sur le site de la province pour le **02 janvier 2019** à **20H** au plus tard. Une liste des inscrits y figurera journalièrement.

Les tableaux seront tirés **le 07 janvier** et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise

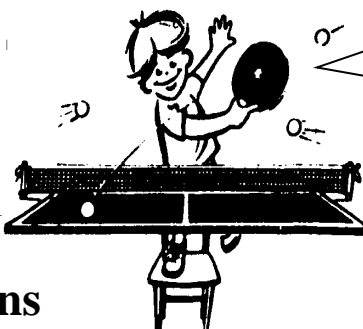
Horaire

09 H 00 : Mixtes

11 H 00 : Doubles

14 H 30 : Simples jeunes

15 H 30 : Simples vétérans



Dans la mesure du possible, les prix seront remis dès que la série sera complètement terminée.

Balles blanches
Short et polos
blancs interdits

Catégories

- Poussins (*), Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors, 17-21 Dames & Messieurs.

- Vétérans 40,50, 60 Dames & Messieurs

(*) Cette série n'est pas qualificative pour les championnats de Belgique, les joueurs estimant avoir une chance de qualification pour ces championnats doivent s'inscrire en préminimes.

Remarques

est poussin le joueur né en 2010 ou plus jeune
est préminime le joueur né en 2008 ou 2009
est minime le joueur né en 2006 ou 2007
est cadet(te) le joueur né en 2004 ou 2005
est junior(e) le joueur né entre 2001, 2002 & 2003
est 17-21, le joueur né entre 1997, 1998, 1999 & 2000

est vétéran 40, le joueur né entre le 01/01/1969 et le 31/12/1978
est vétéran 50, le joueur né entre le 01/01/1959 et le 31/12/1968
est vétéran 60, le joueur né entre le 01/01/1954 et le 31/12/1958
est vétéran 65, le joueur né entre le 01/01/1949 et le 31/12/1953
est vétéran 70, le joueur né entre le 01/01/1944 et le 31/12/1948
est vétéran 75, le joueur né entre le 01/01/1939 et le 31/12/1943
est vétéran 80, le joueur né entre le 01/01/1934 et le 31/12/1938
est vétéran 85, le joueur né avant 1934

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun. Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné
- ✓ Droit d'inscription : 5 € pour les simples / 6 € par paire de double.
- ✓ Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification dans les 48 heures ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.
- ✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre.
- ✓ Elle s'alignera toujours dans la série correspondant à l'âge du joueur le plus âgé sauf en ce qui concerne les vétérans où la paire devra s'inscrire dans la série du joueur le moins âgé
- ✓ Un joueur(euse) ne peut s'inscrire que dans une série de simple, de double et une série de mixte.

Qualification pour les championnats de Belgique

SERIES JEUNES : 09 - 10/02/2019

simples: Les quatre demi-finalistes plus le joueur le mieux classé du critérium provincial de la catégorie et qui ne figure pas parmi les quatre demi-finalistes

Doubles et double mixtes: les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux.

VETERANS : 17/03/2019

simples: Tous les joueurs qui ont effectivement participé aux championnats provinciaux catégories simples Vétérans ou au critérium provincial.

doubles: Toutes les paires qui ont réellement participé aux championnats provinciaux catégories doubles Vétérans.

Aucune modification des paires ne sera admise